



AUTORITE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS
TRANSPARENCE - EQUITE - PROBITÉ

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAIEMENT DE LA REDEVANCE N° 335109/2026

A LA SOCIETE LUTULA TRADING COMPANY SARLU.

Après avoir reçu le contrat du marché n° 013/CAB/PEOGOU/CGPMP/MGL/NYVL/2026, conclu avec le Gouvernement Provincial de la Mongala, pour un montant total hors taxe francs congolais sept milliards sept cent cinquante-trois millions trois cent quinze mille cinq cent cinquante-six, quatre-vingt-neuf centimes (CDF 7 753 315 556,89) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit francs congolais cinquante-quatre millions deux cent septante-trois mille deux cent huit, nonante centimes (CDF 54 273 208,90), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 21/09/2026

Directeur Administratif et Financier



0000335